



Commune de Reuil en Brie

Compte rendu du Conseil Municipal du 7 Février 2020

Présents: Patrick ROMANOW, Catherine RIEHL, Pascal CARBUCCIA, Lucien DUBOIS, Yvelise BITOUN à partir de 20h45, Anne BOULIN, Evelyne COUSIN MAZURE, Didier HAMMEL, Francis MOIGNOT, Françoise SADKOWSKI, Claude TESSIER.

Absent : Dominique BANCHEREAU qui a donné pouvoir à Pascal CARBUCCIA

La séance commence à 20h30. Monsieur Lucien DUBOIS est nommé secrétaire de séance.

Examen de l'ordre du jour

Points supplémentaires

Monsieur le Maire propose d'ajouter les points supplémentaires suivants :

-1) Nomination d'un Agent Technique Stagiaire

Adopté par 10 voix pour et 1 voix contre

2) Convention travaux avec La Ferté sous Jouarre

Adopté à l'Unanimité.

1. Lecture pour approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal du 13 Décembre 2019.

Adopté à l'Unanimité.

2. Adhésion au Groupement de Commande d'énergies 2020-2025.

Monsieur Pascal CARBUCCIA propose l'adhésion au SDESM « Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne » dans le cadre d'achat de fournitures d'électricité et gaz pour la Commune.

Adopté par 10 voix pour et 1 abstention.

3. Statuts de la CACPB.

Monsieur le Maire explique qu'après le regroupement de la CACPB (Communauté d'Agglomération de Coulommiers Pays de Brie avec la CCPC (Communauté de Communes du Pays Créçois), il convient d'adopter les nouveaux statuts issus de cette fusion, le nom de Communauté d'Agglomération Coulommiers de Brie (CACPB) étant retenu pour cette nouvelle entité.

Adopté à l'Unanimité.

4. CLECT.

Monsieur Lucien DUBOIS explique qu'à la suite des nouveaux statuts de la Communauté d'Agglomération de Coulommiers Pays de Brie, il convient de nommer 1 titulaire et 1 suppléant de la Commune à la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées).

Monsieur le Maire propose de nommer :

Titulaire : Lucien DUBOIS

Suppléant : Patrick Romanow

Adopté à l'Unanimité

Arrivée de Madame Yvelise BITOUN

5. Contrat de Mandat Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale Seine et Marne.

Monsieur le Maire propose de missionner le Centre de Gestion pour la passation d'un marché d'assurance statutaire collective visant à garantir les risques financiers liés à la protection sociale des fonctionnaires et agents des collectivités locales pour une durée de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2021.

Adopté à l'Unanimité.

6. Changement de régime indemnitaire des Agents.

Monsieur Lucien DUBOIS explique la mise en place obligatoire du nouveau régime indemnitaire appelé RIFSEEP (Régime Indemnitaire des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) visant à remplacer et compléter l'ancien régime indemnitaire.

Une documentation est remise aux membres du Conseil définissant les bénéficiaires, groupes de fonctions, plafonds réglementaires, montants maximum fixés par la Collectivité, conditions d'attribution, maintien montant indemnitaire antérieur, et périodicités de versement.

Après débat, il est proposé au vote de

1) La mise en place de l'Indemnité de Fonction, de Sujétion et d'Expertise (IFSE)

2) La mise en place du Complément Indemnitaire Annuel (CIA)

L'attribution du montant individuel de l'IFSE et du CIA fera l'objet d'un arrêté individuel.

Adopté à l'Unanimité

7. Chemin de randonnée Sophie Cornillet.

Monsieur Didier Hammel expose qu'en mémoire de Sophie Cornillet, le Conseil a souhaité lui marquer sa reconnaissance et après examen du cadastre, propose d'appeler le chemin dit de Luzancy partant de Tarterel « Chemin Sophie Cornillet ». Un panneau sera posé.

Adopté à l'Unanimité.

8. Nomination d'un Agent Technique stagiaire.

Madame Catherine Riehl rappelle le contexte de fonctionnement du service communal lié à l'accueil des enfants et d'autres services périphériques indispensables au fonctionnement de la mairie et propose la nomination d'un Agent Technique Stagiaire rémunéré sur une base de 30/35ème. En contrepartie, Un poste d'agent contractuel sera supprimé.

Adopté à l'unanimité.

9. Convention de travaux avec La Ferté sous Jouarre.

Monsieur Lucien DUBOIS expose que la Commune de Reuil partage pour moitié la rue de la Croix de Pierre dans sa partie ascendante avec La Ferté sous Jouarre qui souhaite rapidement engager la restauration de cette voirie. La commune de Reuil s'étant par ailleurs engagée sur l'important chantier du trottoir reliant Reuil à La Ferté sous Jouarre, il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention avec La Ferté sous Jouarre (LFSJ) prévoyant la délégation de maîtrise d'ouvrage à LFSJ, le financement pour moitié des travaux par la Commune de Reuil à savoir un montant HT de 34 679,50€ HT majoré de la TVA, base révisable du 6 mars 2018 et payable comme suit :

1/3 au 30 avril 2020, 1/3 au 30 avril 2021 et le solde au 30 avril 2022 sous réserve de bonne exécution des travaux.

Adopté à l'Unanimité.

Points divers.

Monsieur le Maire procède au tour de table habituel :

Didier Hammel informe le Conseil de l'avancement du dossier PNR (Parc Naturel Régional) qui est désormais dans sa phase finale.

Yvelise Bitoun mentionne le dernier conseil d'école pour les enfants.

Claude Tessier informe de la nouvelle plantation effectuée au Jardin du Souvenir.

Pascal Carbuccia fait part de son inquiétude face au nombre et à la vitesse des convois de type porte engins et remercie les membres du Conseil et tierces personnes pour la constitution du bureau de vote.

Catherine Riehl informe le Conseil que la Mairie sera exceptionnellement fermée au public du 8 au 12 février inclus mais que les adjoints traiteront courrier, messages téléphoniques et courriels.

Lucien Dubois demande la vigilance de chacune et chacun suite au récents cambriolages intervenus dans la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30.

Vu par Nous, Adjoint au Maire de Reuil en Brie (77260) pour être affiché le 12 octobre à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

À Reuil en Brie le 12 Février 2020

L'Adjoint au Maire,
L. DUBOIS

